

Compte rendu de la séance du conseil municipal en session extraordinaire

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 12 novembre 2014 à 20h30

Étaient présents : Catherine DÉTHUNE - Murielle STEPHAN - Denis MOLINIER - Claude SALLET - Françoise DÉsirANT – Julie GUICHON - Catherine CHEVRIER - Arnaud MATHIOTTE - Marc DEFORGE - Sylvain WOLTER - Sébastien THILL

Secrétaire de séance : Murielle STEPHAN

Ordre du jour

Renouvellement membres du bureau de l'Association Foncière :

L'Association Foncière est administrée par un bureau composé dorénavant de 12 membres:

– de membres de droit: le maire de la commune et un représentant du Directeur Départemental des Territoires (DDT).

– de membres propriétaires: désignés après concertation locale pour moitié par la Chambre d'Agriculture, à savoir:

• *Patrice BIERI – Yves FRAPART-JANNAUD – Marie-Claude JEANRAT – Damien LEBONVALLET – Emmanuel RAIMOND* pour sa part, et après en avoir délibéré, par 10 voix pour et une abstention, le conseil désigne, en qualité de membres du bureau, à savoir :

• *Patrick BIERI – Aurélie GOBRON – Jean Baptiste GUICHON – Pierre HUET – Damien LHOTE.*

Taxe d'aménagement:

A compter du 01/01/2015, le taux de la taxe d'aménagement participant au financement d'opérations d'équipements publics et à l'aménagement durable du territoire a été fixé à l'unanimité à 1,5%. Cette décision sera reconductible de plein droit annuellement. Il est à rappeler que cette taxe s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. Parallèlement, la taxe majorée à 5.5% sur certaines zones du territoire est toujours en vigueur.

Décisions modificatives:

Il a été nécessaire d'acheter de la terre lors de la réalisation des pistes BMX d'un montant de 840 €, Madame le maire propose de transférer au compte 2113 – opération N°54, la somme de 765€ des comptes :

- 2111, opération 34 (achat de terrain) pour 500€
- 2458, opération 11 (signalisation aérodrome) pour 265€

De même, l'opération «travaux logement communal» n'a pas été assez abondée au budget 2014, aussi il est proposé de transférer au compte 2132, opération 51 la somme de 2100€ des comptes suivants:

- 2158, opération 11 (signalisation aérodrome) pour 100€
- 2183, opération 22 (équipements bureau) pour 500€
- 205, opération 25 (achat logiciel) pour 500€
- 21538, opération 59 (extension de réseau) pour 100€

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

La séance est levée à 21h00.